



Saint Vulbas, le 19 mars 2021

Compte rendu du CSE sécurité du 18 mars 2021

Président : Frédéric Grassart (Directeur des opérations logistiques) assisté de Jennifer Brissaud (RRH), de Vincent Morel Fourrier (QSE).

Membres élus titulaires présents : Grégory Chiarot (Trésorier), Aurélien Delorme, Elodie Martin, Sylvain De Nicola, Eric Roulot, Christophe Bouquet, Céline Aubert, Sophie Devincenzi.

Membres élus suppléants présent : Sandra Monnery (Secrétaire adjointe), Nicolas Lazzaro.

Représentante syndicale : Virginie Gonneau.

La séance est ouverte à 9h.

1. Validation compte rendu sécurité du 10 décembre 2020.

Le compte rendu a été validé par l'ensemble des membres présents.

2. Analyse absentéisme T4 + bilan 2020.



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

ANALYSE ABSENCE INJUSTIFIÉE T4 2020

Taux absences injustifiées du 01.10.2020 au 31.12.2020

- MCL : 0,12%
 - soit 0,54 heures en moyenne par semaine
 - 7 heures totales
- STV : 0,44%
 - Soit 24,55 heures en moyenne par semaine
 - 319,14 heures totales

Taux absences injustifiées 2020

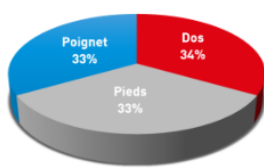
- MCL : 0,10% vs 0,04% en 2019
- STV : 0,31% vs 0,28% en 2019
- GLOBAL : 0,31% vs 0,27% en 2019

La direction fait remarquer que le total d'heures d'absence injustifiée est quasiment l'équivalent d'un temps plein par semaine en moyenne.

➔ Le CSE remarque une augmentation importante de ces deux indicateurs (AM et absentéisme).

3. Présentation du bilan AT T1 2021.

“SÉCURITÉ”



Localisation des AT depuis le début de l'année



Risques associés aux AT depuis le début de l'année



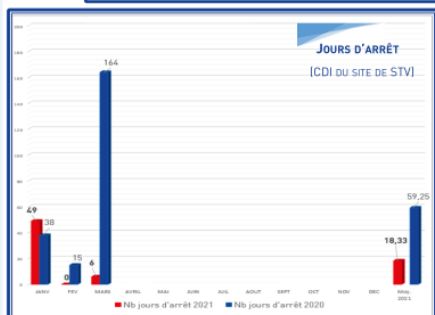
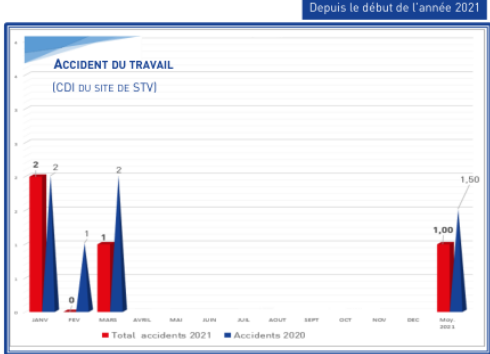
Services concernés par les AT depuis le début de l'année

BILAN ACCIDENT DU TRAVAIL – 1er trimestre 2021

Accidents du trimestre

3 accidents du travail :

- 1 accident avec arrêt au service Préparation :
 - o Douleur au niveau du bas du dos survenu lors de la manipulation d'un colis en effectuant de la préparation de commande
- 1 accident avec arrêt au service Préparation :
 - o Douleur au niveau du poignet gauche en vidant un colis de chaussures dans une case durant l'activité de tampon
- 1 accident avec arrêt au service Préparation :
 - o Douleur au niveau du pied suite à un choc avec une palette vide lors de sa manipulation





Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

Nous remarquons qu'au 1^{er} trimestre 2021, il y a déjà eu 5 AT, alors que sur l'année 2020, 10 ont été comptabilisés au total.

En mars 2020, 2 AT enregistrés pour seulement 15 jours travaillés avant le confinement et qui ont engendrés 164 jours d'arrêts.

Depuis le début de l'année 2021, les AT concernent le service préparation et sont essentiellement dus à de la manutention manuelle.

SUIVI DES ACCIDENTS DU TRAVAIL Site de Saint-Vulbas								
Indicateur de suivi des accidents du travail	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Progression	
Intérimaires	Nombre d'accidents du travail	17	14	24	18	10	5	↓
	Accidents avec arrêt	17	13	24	17	10	5	↓
	Accidents sans arrêt	0	1	0	1	0	0	→
	Accidents de trajet	4	1	0	0	1	0	↓
	Accidents avec arrêt	4	1	0	0	1	0	↓
Salariés	Accidents sans arrêt	0	0	0	0	0	0	→
	Nombre d'accidents du travail	12	16	16	19	18	3	↓
	Accidents avec arrêt	10	16	16	17	15	3	↓
	Accidents sans arrêt	2	0	0	0	3	0	↓
	Accidents de trajet	2	0	0	1	2	0	↓
	Accidents avec arrêt	2	0	0	1	2	0	↓
	Accidents sans arrêt	0	0	0	0	0	0	→
Nombre de jours d'arrêt AT	141	227	356	521	724	55	↓	
Nombre d'heures d'arrêt AT	987	1589	2492	3647	5068	385	↓	
Nombre d'heures	Nombres d'heures globales LSL (exploitation)							→
	257 640	240 993	264 803	258 307	247 351	44 489	→	
Statistiques	Taux de fréquence	39	66	60	66	61	67	↔
	Taux de gravité	0,55	0,94	1,34	2,02	2,93	1,24	↓

4. Compte rendu des inspections sécurité STV et MCL.

Le CSE a demandé au QSE, une présentation du tableau de suivi des inspections de sécurité des deux sites aux nouveaux élus pour qu'ils puissent se rendre compte des améliorations.

Le CSE demande également à ce que l'élu titulaire du site de Machecoul soit présent à chaque inspection sécurité et que ces visites soient calquées sur celles de SVT, c'est-à-dire 1 par trimestre et avant la réunion CSE sécurité.

5. Information sur la mise à jour de la fiche entreprise STV auprès du service de santé au travail de l'Ain.

La fiche entreprise répertorie les caractéristiques de notre entreprise.

Elle évalue les différents risques professionnels par services et par postes, elle peut être une aide pour l'élaboration du « Document Unique ».

Elle est annexée au compte rendu.

6. Présentation du bilan annuel HSCT 2020.

Le bilan est annexé au compte rendu



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

7. Présentation du rapport annuel QVT.

Le résultat du questionnaire qualité de vie au travail montre une bonne participation des salariés, 125 personnes ont répondu en 2020 contre 88 à 2019.

La direction remercie les élus qui ont participé à l'amélioration du questionnaire en partenariat avec le QSE.

Rapport annexé au compte rendu

→ **Le CSE remarque dans le rapport QVT, une grosse différence entre les résultats de ce dernier et le réel ressenti par les élus dans l'entrepôt.**

8. Information sur la mise à jour des DUER STV et MCL.

Le CSE a demandé à ce que le Document Unique soit expliqué aux nouveaux élus afin qu'ils sachent à quoi il sert.

Le Document Unique liste les risques professionnels les plus graves par unité de travail, avec le recueil des salariés lors des interviews.

9. Bilan 2021 –Réfèrent harcèlement.

RÉFÉRENTS : OBLIGATION ET CHEZ LSL

Obligatoire : Réfèrents CSE et employeur en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

Chez LSL les deux référentes agissent :

- en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
- en matière de lutte contre le harcèlement moral

Notre mission :

- Orienter, informer, accompagner les salariés en matière de lutte contre le harcèlement
- Etre à l'écoute des collaborateurs
- Veiller à la confidentialité
- Juger sur les faits rapportés



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

DEFINITION DU HARCELEMENT

Harcèlement moral :

Se manifeste par des **agissements répétés** susceptibles d'entraîner, pour la personne qui les subit, une **dégradation de ses conditions de travail** pouvant aboutir à :

- une atteinte à ses droits et à sa **dignité**,
- **une altération** de sa santé **physique ou mentale**,
- ou une menace pour son **évolution professionnelle**.

Harcèlement sexuel :

Se caractérise par le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste, qui :

- portent atteinte à sa **dignité** en raison de leur caractère **dégradant ou humiliant**,
- ou créent à son encontre une situation **intimidante, hostile ou offensante**.

Est assimilée au harcèlement sexuel toute forme de pression grave (**même non répétée**) dans le but réel ou apparent d'obtenir **un acte sexuel**, au profit de l'auteur des faits ou d'un tiers.

AVANT DE SIGNALER

A FAIRE :

- Etre sur qu'il s'agit de harcèlement ou demander l'avis des référents ou de ses proches ou du personnel médical
- Recueillir les faits et tous les éléments factuels (nom des témoins, faits concrets, sms, mails etc...)
- Ne pas hésiter à se faire accompagner
- Prendre le temps d'analyser la situation et essayer de prendre de la hauteur
- Etre discret

NE PAS FAIRE :

- Agir dans la précipitation
- Agir sous la colère ou le stress
- Agir sous faux prétexte

ATTENTION :

- La dénonciation calomnieuse est punie **de 5 ans d'emprisonnement** et **de 45 000 euros d'amende**
- L'employeur peut user de **son pouvoir disciplinaire** pour licencier le salarié coupable de fausse accusation

Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

POINTS D'AMELIORATION

- Plus de réactivité
- Développer nos compétences par la formation
- Avoir une meilleure présence terrain
- Gagner en proximité avec Machecou
- Anticiper et résoudre les problématiques avant dérive
- Accompagner les salariés post-signalment

10. Point d'avancement TMS PRO.

Point d'avancement - TMS Pros		BIEN ASIE TMS PRO			
Sujet d'étude : Préparation de commande		Date du point d'avancement : 18/03/2021			
Phase de travail	PEP'S	Besoins fonctionnels identifiés	Solutions proposées	Avancement	
Préparation des supports palette / cartons	05/10/2020	- Faciliter l'accès aux palettes et aux cartons pour un maximum de personnes en même temps	- Répartir les emplacements de stockage des consommables	- Création d'une nouvelle zone en allée 62	100%
		- Limiter les déplacements à pieds	- Définir une règle métier concernant le fait de laisser une palette vide sur les fourches en fin de poste	- En place, communication effectuée	100%
		- Limiter la co-activité chariots/piétons	- Possibilité d'avoir sa mission avant de récupérer son chariot afin de pouvoir choisir sa zone de récupération des cartons	- En attente à cause de la désinfection des chariots	50%
		- Faciliter le montage des cartons	- Inverser le sens des parkings afin de pouvoir aller en direction des palettes de cartons fournisseurs stockés au fond des allées	- Travail en cours sur l'implantation et le stockage des cartons fournisseurs réutilisables	70%
		- Manutention des palettes vides	- Réutiliser les cartons fournisseurs déjà montés à la prise de poste	- Travail en cours sur l'implantation et le stockage des cartons fournisseurs réutilisables	70%
		- Gestion des palettes cassées	- Rappel des bonnes pratiques de manutention des palettes stockées en quinconce	- Document créé et présenté aux collaborateurs	100%
Préparation de commande au niveau 0					
Préparation de commande en hauteur	30/11/2020	- Rendre tous les niveaux de pickings accessibles sans postures extrêmes	- Adapter la hauteur de montée du chariot de préparation	- Nouveaux chariots en place	100%
		- Faciliter la manipulation des cases carton	- Augmenter l'espace entre chaque case afin de faciliter leur manipulation	- Mise en place d'un outil de communication permettant au service de la préparation de faire remonter à la gestion des difficultés d'implantation	30%
		- Faciliter la prise des boîtes de chaussures dans les cases pour les prélèvements en hauteur	- Adapter la taille des cases aux dimensions des produits à stocker	- Dans les cas où cela serait nécessaire, remplacer les petites cases par des grandes	
			- Incliner les cases pour faciliter l'accès aux produits	- Retravailler la taille des cases afin qu'elles soient légèrement plus petites permettant ainsi une meilleure manipulation	
		- Avoir des cases et des poignées plus solides	- Travailler sur le processus de réapprovisionnement afin que les cases soient moins remplies et qu'elles ne se déforment pas		

Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

Évacuation des cartons vides en cours de préparation	29/06/2020	- Pouvoir évacuer rapidement les cartons vides récupérés lors de la préparation	- Retravailler l'implantation des contenants à déchets	- Travail réalisé quant à l'implantation type des contenants à déchets sur le site - Test d'un nouveau format de contenant pour les cartons à jeter - Commande de nouveaux contenants (cartons, DIB et bois)	90%	
		- Avoir de la place pour stocker les cartons vides sur le chariot de préparation	- Réutiliser d'avantage de cartons fournisseurs	- Création d'une fiche "bonne pratique" concernant la réutilisation des cartons fournisseurs - Sensibilisation des préparateurs au sujet de cette fiche - Test réalisé quant à l'utilisation d'un râtelier à cartons	100%	
		- Améliorer l'évacuation des cartons vides dans les emplacements	- Stocker les cartons à plats devant le chariot	- Validé et effectif	100%	
		- Améliorer l'évacuation des cartons vides dans les emplacements	- Mettre en place dans chaque équipe, un poste attribué au ramassage des cartons dans les emplacements	- A étudier	0%	
Montage de la palette en cours de préparation Consolidation en fin de préparation	22/02/2021	- Faciliter le montage et la stabilité des palettes en cours de préparation	- Intégrer dans la formation des nouveaux arrivants une partie de tutorat avec des collaborateurs en poste afin d'avoir une passation des bornes pratiques	- Lors de la formation des nouveaux arrivants, mettre en place un atelier de montage de palette avec uniquement des cartons fournisseurs recyclés. Donner la méthodologie quant à la bonne utilisation du scotch armé.	10%	
			- Avoir une implantation par article et par taille afin de faciliter le remplissage des cartons	- Non réalisable car contraire au cahier des charges magasin	/	
			- Avoir des abaque sur les bornes pratiques de montage d'une palette avec des cartons fournisseurs	- Sur le terrain, mettre en place un atelier de méthodologie quant au montage d'une palette avec des cartons fournisseurs recyclés et quant à la bonne utilisation du scotch armé	0%	
			- Utiliser pour la préparation des contenants réutilisables comme des boîtes plastiques qui faciliterai le rangement lors de la préparation et diminuera la consommation de consommables (scotch, cartons)	- Nécessite un budget important - Le sujet sera plutôt étudié dans le cadre du schéma directeur de LSI.	/	
			- Besoin de connaître à l'avance le volume représenté par la mission de préparation	- Avoir, sur la fiche de missions, un équivalent « carton export » correspondant au volume de la mission	- Validé et à déployer	0%
			- Réaménager les quais 100 à 108 afin de permettre aux préparateurs d'atteindre facilement l'ensemble des palettes déjà déposées	- Validé, étude à lancer	10%	
	- Pouvoir accéder facilement aux palettes ayant besoin d'être consolidées	- Déposer les colis de DPS sur l'étagère au niveau des expéditions plutôt que sur une palette sur un quai afin de faciliter leur récupération	- Etudier le dimensionnement de la zone afin de voir si cela est réalisable	0%		
		- Ne pas avoir plusieurs magasins sur un même quai	- Au même titre que le réaménagement de la zone des quais 100 à 108, vérifier si sur les autres quais plusieurs magasins peuvent être déposés au sein d'un même quai	0%		
		- Faciliter la dépose des colis sur les palettes lors de la consolidation	- Avoir le poids du colis sur l'étiquette	- Actuellement, il est impossible de renseigner le poids sur l'étiquette car celle-ci est imprimée en pré-coinçage. L'idée est tout de même garder dans le cas où nous viendrions à modifier le process	/	
		- Avoir de la visibilité sur le nombre de palette que va représenter la commande du magasin	- Avoir, sur la fiche de missions, un équivalent « carton export » correspondant au volume de la mission	- Validé et à déployer	0%	
			- Pour la partie chaussures, revoir la consigne quant à l'utilisation du box pour la préparation	- Mise en place d'une information de volume via l'équivalent "carton export" et étude quant au fait de pouvoir séparer les préparations des chaussures en carton des chaussures en sachet	0%	



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

11. Désignation des Référents harcèlement et TMS PRO suite aux élections professionnelles 2021.

DÉSIGNATION ET RÔLE DU RÉFÉRENT HARCÈLEMENT CSE

Article L. 2314-1 et L. 2315-32 du Code du travail

- Ainsi, le référent harcèlement CSE est : « un référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes qui est désigné par le comité social et économique parmi des membres, sous la forme d'une résolution adoptée selon des modalités définies par l'article L. 2315-32, pour une durée qui prend fin avec celle du mandat des membres élus du comité. »
- Chez LSL : harcèlement moral et sexuel en lien avec Cindy MIGUEL, référente employeur
- Seul un membre élu du CSE peut tenir ce rôle dans l'entreprise. En revanche, il n'a pas besoin d'être titulaire pour être désigné. Une fois désigné, sa candidature doit être approuvée par un vote de l'ensemble du CSE.

Rôle :

- Le référent harcèlement CSE doit veiller, lui aussi, à : « lutter contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes au sein de son entreprise ».
- Le référent harcèlement a pour mission de répondre à toutes les questions que peuvent se poser les salariés en matière de harcèlement sexuel et d'agissements sexiste. Et ce, aussi bien s'ils en sont victimes que témoins.
- Il doit également faire en sorte de prévenir tous ces comportements en communiquant.
- Le référent pourra également être amené à servir d'interlocuteur lors de cas avérés de harcèlement au travail. Il pourra informer le ou les responsables hiérarchiques des salariés concernés et aider les victimes de harcèlement à constituer leur dossier et à faire valoir leurs droits en collaboration avec le référent côté employeur.

INTERSPORT

Une suspension de séance de 5 min a été demandée par la délégation syndicale CFTD.

Le vote pour le Référent harcèlement est reporté au prochain CSE mensuel du 25 mars, afin d'expliquer au candidat l'importance du rôle.

Deux candidatures pour le Référent TMS PRO parmi les membres du CSE :

Sylvain De Nicola : 4 voix

Eric Roulot : 5 voix

2 bulletins blancs

Eric Roulot est le nouveau Référent TMS PRO.

12. Présentation de l'index égalité professionnelle 2020.

L'index égalité Femmes/Hommes chez LSL est plutôt bon, avec un score de 79/100.

Il montre également un écart de rémunération légèrement avantageux pour les hommes.

L'écart de taux d'augmentation sur les rémunérations est plus important pour les hommes, cela s'explique par le nombre d'hommes occupant des postes avec des coefficients plus élevés que les femmes.

Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

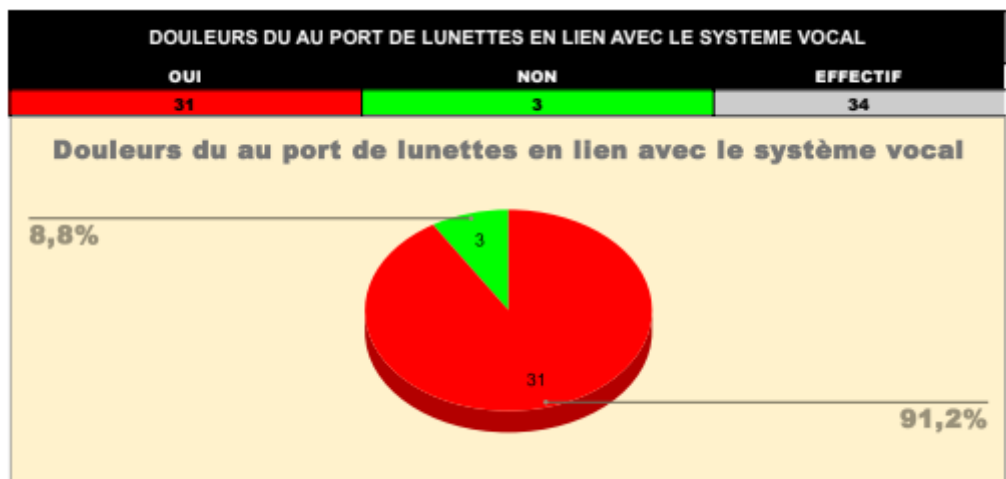
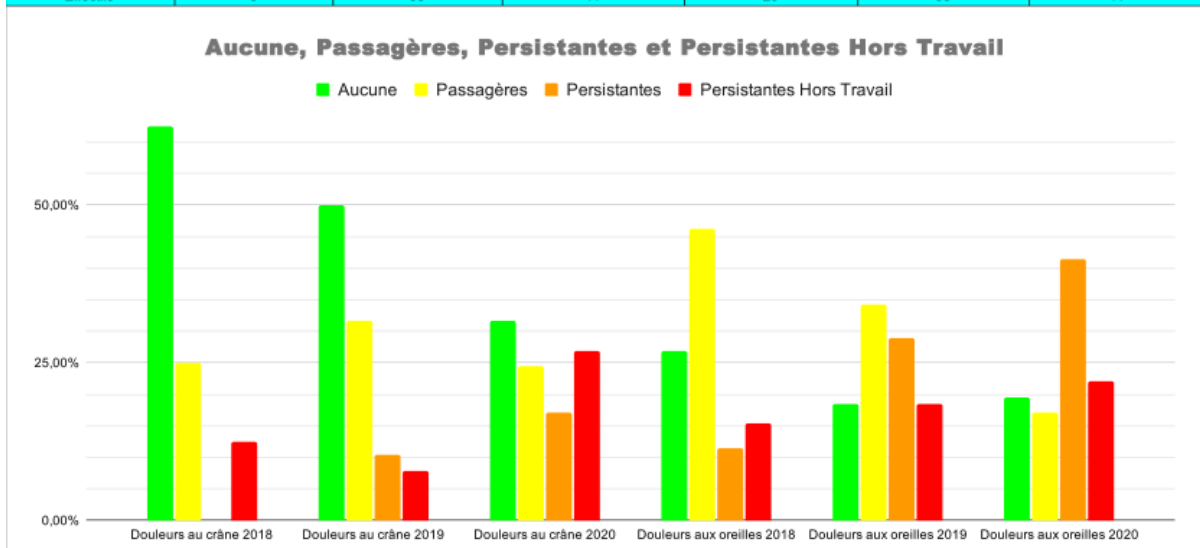
La présentation de l'index faite en séance est annexée au compte rendu.

13. Présentation du bilan accord égalité professionnelle Femmes/Hommes.

Le bilan accord égalité Femmes/Hommes est annexé au compte rendu.

14. Analyse sondage vocal

DOULEURS AU CRÂNE ET AUX OREILLES POUR LES UTILISATEURS DE PLUS DE 2 ANS DU SYSTEME VOCAL						
	Douleurs au crâne 2018	Douleurs au crâne 2019	Douleurs au crâne 2020	Douleurs aux oreilles 2018	Douleurs aux oreilles 2019	Douleurs aux oreilles 2020
Aucune	62,50%	50,00%	31,70%	26,92%	18,40%	19,50%
Passagères	25,00%	31,60%	24,40%	46,15%	34,20%	17,10%
Persistantes	0,00%	10,50%	17,10%	11,54%	28,90%	41,50%
Persistantes Hors Travail	12,50%	7,90%	26,80%	15,38%	18,40%	22%
Effectifs	8	38	41	26	38	41





Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

Le sondage vocal réalisé par le CSE, démontre bien une augmentation des douleurs dans le temps. Les salariés se plaignent surtout des douleurs aux niveaux des oreilles avec les branches des lunettes et également un écrasement du cartilage, pour les douleurs liés au crâne, elles regroupent les maux de tête dû à la vocal, l'enfoncement du dessus du crâne dû à la mousse à l'intérieur de l'arceau et celles au niveau des tempes.

15. Signalétique site de MCL

Le panneau signalétique été envoyé sur le site de Machecoul.

→ Le CSE précise que ce panneau était entreposé depuis fort longtemps dans le bureau de la maintenance. Maintenant qu'il se trouve sur le site de Machecoul, nous espérons qu'il ne soit pas abandonné dans un coin aussi longtemps qu'à STV et qu'il puisse trouver sa place adéquate.

16. Retraçage des passages piétons STV

La direction est en train d'étudier les différentes méthodes pour pouvoir supprimer les anciens passages piétons (jaune) qui se trouvent aux niveaux des portes réservées aux passages des chariots.

17. Evolution sécurité incendie suite à l'aménagement des bureaux du rez-de-chaussée.

La direction précise que les travaux en lien avec la sécurité incendie ont été effectués selon les normes en vigueur par une société agréée.

Le prochain audit annuel contrôlant les systèmes de sprinkler est prévu fin mars 2021.

La séance est levée à 12h15

La Secrétaire Adjointe
Sandra MONNERY

Le Président
Frédéric GRASSART